

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Mme Nathalie Vassilaros, présidente du CCSÉHDAA 2019-2020, rencontre à 19h25.

Mme Vassilaros présente Mme Anne-Lyse Levert, directrice adjointe du Service des ressources éducatives (SRÉ) et Me Marie-France Dion, secrétaire générale adjointe.

Mme Vassilaros souhaite la bienvenue et remercie les parents présents pour cette assemblée générale virtuelle. Elle prése

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 octobre 2019
4. Présentation du rôle et des fonctions du Comité consultatif des services aux ÉHDAA
5. Présentation du Bilan des activités de l'année scolaire 2019-2020
 - a) Rapport annuel 2019-2020 du CCSÉHDAA
 - b) Service des ressources éducatives (SRÉ): Bilan 2019-2020 et projection 2020-2021
6. Présentation sur les comités de parents, le CCSÉHDAA et la Fédération des Comités de Parents du Québec
7. Nomination d'un président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
8. Présentation de la procédure d'élection des membres du CCSÉHDAA
9. Élections des membres recommandés pour siéger au Comité consultatif des services aux ÉHDAA 2020-2021 ainsi que des délégués et substituts au Comité de parents
10. Période de questions
11. Mention des dates de la première réunion du CCSÉHDAA et du Comité de parents (CP)
12. Levée de l'assemblée

(CCSÉHDAA/AGA2020/01)

IL EST PROPOSÉ par madame Stéphanie Harvey et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

(Proposé par madame Stéphanie Harvey - Proposition adoptée à l'unanimité)

la participation sociale (CAPS);

- Régime pédagogique, politiques ministérielles, etc.);
- Soutenir les établissements en ce qui concerne les besoins des élèves HDAA;
- -prévention).

Elle énumère ensuite les grandes priorités du SRÉ, à savoir :

-

- La CSMB compte 75 écoles primaires, 14 écoles secondaires et 3 écoles spécialisées. À
- Des 12 membres parents, 4 sont élus en tant que délégués et 4 autres sont élus en tant que substituts pour représenter le CCSÉHDAA au Comité de parents du CSSMB.

Maître Marie-

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est mentionné que les grands-CCSÉHDAA mais peuvent assister aux séances en tant que membre du public. Mme Levert membre du public.

Mme Vassilaros

aux autres intervenants.

Mme Vassilaros indique les dates des séances 2020-2021 seront déterminées par les membres du CCSÉHDAA lors de la séance du 4 novembre prochain.

Mme Vassilaros